



COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'UNSA EDUCATION 16

A Angoulême, le 18 Septembre 2018,

Le Ministre de l'Éducation Nationale a annoncé par voix de presse... la suppression de 1800 postes dans l'Éducation Nationale quelques jours après une rentrée qu'il a lui-même annoncée sous le signe de la confiance.

Jean-Michel Blanquer, compte faire peser cette suppression sur le second degré et les services administratifs.

Cette décision révèle une méconnaissance flagrante :

- des effectifs existants dans bon nombre d'établissements du second degré (collèges et lycées)
- des tensions qui existent dans les services administratifs

Dans le premier degré, alors que les besoins sont évidents, la dotation nationale sera proche de 0, il faudra déshabiller Paul pour habiller Jacques, déshabiller certains département pour en habiller d'autres, abonder les REP pour dédoubler les CE1 à moyens constants par la suppression de postes de Plus De Maître Que De Classes (PDMQDC).

Lors de sa conférence de presse du 12 septembre le SE-Unsa et l'Unsa Education de La Charente avaient alerté l'opinion sur la situation critique du département quant aux difficultés scolaires et sociales du public accueilli et sur la lassitude des personnels.

Cette annonce, alors que notre département perd des élèves est très inquiétante car cela risque fort de se traduire par une suppression importante de postes sur notre territoire.

L'Unsa Education de la Charente interviendra auprès du Recteur, de la Directrice Académique et des parlementaires de Charente pour les enjoinde de rappeler Monsieur Le Ministre aux réalités du terrain.

Elle invite tous les personnels à rapporter auprès de leurs supérieurs hiérarchiques et de notre organisation syndicale toutes les difficultés rencontrées.

Cela nous permettra, nous représentants Unsa Education des personnels, de concrétiser notre argumentaire et les actions susceptibles d'aboutir, de faire bouger les lignes et de relancer enfin un dialogue social digne de ce nom.

Richard GAZAUD
Secrétaire Départemental